

Du 3 au 10 juin VOTEZ OUI À L'INTÉRESSEMENT!



AU MOINS 4 BONNES RAISONS DE VOTER OUI!

- Une Prime... qui peut aller jusqu'à 400 € pour les agents de droit privé et l'enveloppe du CCV qui augmentera dans la même proportion pour les agents de droit public. Jusqu'à 18 millions d'euros strictement réservés à l'intéressement!
- Une Prime... calculée sur des indicateurs existants et évalués depuis de nombreuses années, pour permettre enfin la reconnaissance de l'atteinte des objectifs fixés.
- Une Prime... avec **ZÉRO indicateurs par site** mais **uniquement des indicateurs fixés nationalement et régionalement pour ne pas attiser les concurrences entre sites.** PES, la DSI et le Siège sont concernés par les seuls objectifs nationaux.
- Une Prime... EN PLUS et pas à la place d'autres mesures salariales. Pour preuve, la NAO 2021, signée par la CFE-CGC a permis l'augmentation de l'enveloppe de la campagne de promotion, elle passe à 1,1 % soit plus 37,5 % et 9 millions d'euros en plus!



Pourquoi un referendum?

Le 17 mars l'accord d'intéressement de branche a été signé par 4 organisations qui représentent plus de 50 % des suffrages ! Puis l'accord d'entreprise quant à lui n'a pas été signé majoritairement.

Pour la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, il était tout à fait naturel de vous demander votre avis et de vous permettre de vous exprimer par REFERENDUM!

Comme nous pouvions-nous y attendre FO et le SNU tentent de faire annuler le referendum devant les tribunaux. De quoi ont-ils peur ?

- Que vous vous demandiez ce qu'ils ont obtenu en matière de pouvoir d'achat avec leur intransigeance, depuis 2017, une seule réponse : RIEN!
- Que vous fassiez le bilan des accords qu'ils ont signés pour améliorer votre situation de salarié, vous auriez du mal à trouver un seul élément positif!

Leur chanson est la même depuis toujours et leurs promesses du grand soir aussi, mais il n'est toujours pas arrivé! Qui peut encore les croire?



VOTEZ MASSIVEMENT OUI! Ne laissez pas les autres décider pour vous!